



CLUB ET ASSOCIATIONS LOCALES

Demande pour la mise à disposition de la salle communale suivante :

Commune de Stadtbredimus

17, Dicksstrooss
L-5451 Stadtbredimus

Tél : 23 69 62 -1
Fax : 23 69 95 21

- Salle Batty Weber (10 tables, 40 chaises)
- Centre culturel à Greiveldange (40 tables, 200 chaises) avec/sans cuisine
- Hall sportif à Stadtbredimus (10 tables, 70 chaises)
- Buvette au hall sportif à Stadtbredimus
- Grande salle à la Mairie à Stadtbredimus (> 50 personnes, 15 tables, 80 chaises)
- Autres (p.ex. Schléisewiss à Stadtbredimus)

Pour la manifestation _____

qui aura lieu le : _____

Période d'occupation de la salle : _____

Personne de contact : _____

Adresse : _____

Tél/e-mail... : _____

Matériel : (veuillez indiquer le nombre nécessaire)

	podiums (max. 27)		débit de boissons
	pupitre (max. 1)		nuit blanche
	micros		tapis à poser au hall sportif

Texte supplémentaire pour le calendrier des manifestations sur www.stadtbredimus.lu :
(Seulement pour les manifestations publiques)

Autres Remarques :

_____, le _____

(Signature)

Prière de contacter notre Service Technique (Tel. : 621 308 117) au moins une semaine avant l'événement.

Réservé à l'administration communale :

Remarque _____

Le nettoyage des locaux loués (après événements / vaisselle des verres incluse) est à assurer par le locataire. Au cas où les locaux seraient quittés non nettoyés, l'administration communale facturera les coûts du nettoyage, le cas échéant assuré par une entreprise externe, au locataire.

* Note : Un nombre de verres limité est disponible pour la salle communale. Ceci n'est pas le cas pour les autres salles.
Conformément aux dispositions de la loi antitabac du 11 août 2006, il est interdit de fumer dans les salles et halls des bâtiments communaux.

Vu et accordé
Le Bourgmestre,

(signature)

Date : _____